

**CA15 08 0168**

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi 23 mars 2015, à 9 h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa  
Les conseillers de Ville : Aref Salem  
Francesco Miele  
Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen  
Michèle D. Biron est absente

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

---

**CA15 08 0169**

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 mars 2015.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;  
Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 mars 2015.

ADOPTÉ.

---

**CA15 08 0170**

Reconnaissance par Technoparc Montréal, à ses états financiers au 31 décembre 2014, de la dette de 1,543 M\$ envers l'arrondissement de Montréal pour des dépenses d'expropriation.

ATTENDU le compte à recevoir de 1,543M\$ correspondant à des dépenses d'expropriations pour le Technoparc Saint-Laurent (maintenant le Technoparc Montréal), engagées par la Ville de Saint-Laurent, puis par l'arrondissement de Saint-Laurent, de 1992 à 2001;

ATTENDU la reconnaissance de dette par Technoparc Montréal à ses états financiers au 31 décembre 2014;

ATTENDU que la convention de prêt du 3 novembre 2003, telle qu'amendée les 15 février 2007, 24 février 2011 et 9 décembre 2013, entre la Ville et Technoparc Montréal doit être modifiée pour constater les modalités de remboursement du prêt à même le produit de la vente des terrains de Technoparc Montréal;

ATTENDU que l'arrondissement fera les démarches nécessaires auprès des instances compétentes de la Ville pour que la convention de prêt soit modifiée;

Proposé par le conseiller Francesco Miele  
Appuyé par le conseiller Maurice Cohen il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'entreprendre les démarches auprès des instances compétentes de la Ville de Montréal pour que soit modifiée la convention de prêt (date) entre la Ville et Technoparc Montréal pour constater les modalités de remboursement de la dette à même le produit de la vente des terrains de Technoparc Montréal;

De ne pas exiger de Technoparc Montréal le remboursement de la dette tant que ladite convention de prêt n'est pas modifiée ou que la situation n'est pas autrement réglée à la satisfaction des parties.

ADOPTÉ.

---

**CA15 08 0171**

**Période de questions du public**

Aucune question n'a été posée.

---

**CA15 08 0172**

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 9h10.

ADOPTÉ.

---

Maire

---

Secrétaire

---